



CONSEIL "AGRICULTURE ET PÊCHE"

18 juillet 2016, Bruxelles

Lors de sa session, le Conseil examinera exclusivement des questions relatives à l'agriculture; il entamera ses travaux le lundi 18 juillet 2016 à 11 heures et sera présidé par Mme Gabriela Matečná, ministre slovaque de l'agriculture et du développement rural.

*Dans un premier temps, la **présidence** présentera son **programme de travail** et ses **priorités** dans le domaine de l'agriculture et de la pêche.*

*Sous les points "Divers", la présidence rendra ensuite compte des résultats de la conférence intitulée "**Strengthening of the farmers' position in the food supply chain**" ("Renforcer la position des agriculteurs dans la filière alimentaire") qui s'est tenue à Bratislava les 30 juin et 1^{er} juillet 2016.*

*Ensuite, la Commission sera invitée à communiquer au Conseil les dernières informations sur la **situation sur les marchés**, notamment dans les secteurs des produits laitiers, de la viande porcine et des fruits et légumes, ainsi que sur l'état de mise en œuvre des mesures de soutien. Le Conseil devrait examiner et approuver un **train de mesures de soutien** qui sera présenté en cours de session par M. Phil Hogan, membre de la Commission européenne. Le point "Divers" sur la **sécheresse en Pologne** sera également examiné en même temps que la situation sur les marchés.*

*Sous les points "Divers", les ministres seront informés au sujet des **incendies à Chypre**, puis des difficultés découlant de l'interdiction de l'utilisation des **phosphates de potassium en agriculture biologique**.*

*La Commission informera également les ministres de l'état d'avancement des travaux sur les **questions relatives aux échanges agricoles internationaux**. Les négociations commerciales actuellement menées avec des pays tiers comportent des enjeux importants pour l'agriculture européenne. Cet aspect sera examiné en même temps qu'un autre point "Divers" demandé par l'Italie sur les **importations de riz en provenance des pays TSA**.*

*En outre, la Commission présentera au Conseil son rapport sur la première année de mise en œuvre des **mesures de verdissement**, notamment les résultats de la consultation publique. Les ministres auront un échange de vues sur les **propositions de simplification** y afférentes.*

Une conférence de presse aura lieu à l'issue de la session (vers 18 h 55).

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante: www.eucouncil.tv

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

AGRICULTURE

Programme de travail de la présidence

La présidence slovaque présentera son programme de travail et donnera un aperçu de ses principales priorités dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche.

Au sein du Conseil "Agriculture et pêche", la présidence slovaque examinera les moyens de renforcer la position des agriculteurs dans la filière alimentaire, l'objectif étant d'adopter des conclusions du Conseil sur ce sujet. Compte tenu de la crise prolongée sur les marchés agricoles, notamment dans les secteurs des produits laitiers et de la viande porcine, elle prévoit de suivre la situation sur le marché des matières premières agricoles et d'examiner la nécessité de mesures pour stabiliser les marchés. La présidence se fixera également pour objectif d'évaluer les progrès réalisés dans la simplification de la politique agricole commune, et de faire avancer les négociations sur la proposition de règlement relatif à l'agriculture biologique et à l'étiquetage des produits biologiques. Elle se penchera également sur la question des forêts et la sylviculture. À cet égard, elle entend faciliter la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour les forêts, notamment en ce qui concerne le principe directeur de responsabilité à l'égard des forêts à l'échelle mondiale.

Enfin, dans le domaine de la politique de la pêche, la présidence slovaque se concentrera sur les quotas de pêche annuels. L'objectif de la présidence est de parvenir à un accord politique sur les règlements concernant respectivement la mer Baltique, la mer Noire et les autres stocks.

Situation sur les marchés

La Commission sera invitée à faire un nouveau point de la situation sur les marchés, notamment dans les secteurs des produits laitiers, de la viande porcine et des fruits et légumes, ainsi que sur l'état de mise en œuvre des mesures de soutien. Le Conseil devrait débattre du train de mesures de soutien qui sera présenté par M. Phil Hogan, membre de la Commission, comme la Commission l'avait annoncé lors de la session du Conseil qui s'est tenue en juin (doc. [11022/16](#)).

Le point "Divers" sur la sécheresse en Pologne sera examiné en même temps que la situation sur les marchés (voir plus loin).

Étant donné que la crise continue de toucher plusieurs secteurs agricoles - notamment ceux des produits laitiers, de la viande porcine et des fruits et légumes - le Conseil a approuvé en septembre 2015 un train de mesures de soutien en faveur des agriculteurs d'un montant de 500 millions d'euros (principalement des aides directes) et un deuxième train de mesures en mars 2016 (doc. [7108/16](#)). Ce deuxième train de mesures comprenait essentiellement des instruments neutres sur le plan budgétaire, tels que la réduction volontaire et temporaire de la production de lait et un assouplissement temporaire des règles en matière d'aide d'État en cas de soutien accordé par les États membres aux agriculteurs.

Depuis le Conseil AGRIPÊCHE du mois de mars, les mesures convenues ont été rapidement mises en œuvre et les ministres ont suivi de près l'évolution de la situation sur le marché. En outre, des initiatives supplémentaires ont été entreprises par la Commission. Citons notamment le doublement des plafonds quantitatifs pour l'achat à prix fixes de lait écrémé en poudre et de beurre dans le cadre de l'intervention publique et la proposition concernant un nouveau relèvement de ces plafonds, l'annonce d'un report au 15 octobre du délai au cours duquel les États membres peuvent effectuer des paiements directs au titre de la PAC sans réduction du taux de remboursement de l'UE aux États membres, et l'adoption d'un règlement délégué définissant de nouvelles mesures de soutien exceptionnelles et temporaires pour le secteur des fruits et légumes.

Lors de la session du Conseil qui s'est tenue en juin 2016, de nombreux ministres ont indiqué que le repli actuel du marché demeurerait préoccupant et ont insisté sur la nécessité d'atténuer les difficultés que connaissent les agriculteurs européens et de soutenir la viabilité des secteurs les plus touchés. D'une manière générale, les ministres sont convenus qu'il était nécessaire d'envisager de nouvelles mesures concrètes dès que possible. La présidence a invité la Commission à présenter des propositions, y compris concernant un soutien financier, lors de la prochaine session du Conseil, en juillet. La Commission a confirmé travailler sur des mesures supplémentaires, qu'elle devrait pouvoir présenter lors de la session du Conseil de juillet.

Simplification de la politique agricole commune: réexamen du verdissement

La Commission présentera au Conseil son rapport sur la première année de mise en œuvre des mesures de verdissement, notamment les résultats de la consultation publique. Le débat qui s'ensuivra portera plus particulièrement sur les efforts de simplification en cours et à venir dans ce domaine (doc. [11025/16](#)).

La simplification de la PAC s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale suivie par l'UE pour rationaliser et limiter dans la mesure du possible sa législation. Dans ce contexte, les institutions de l'UE ont décidé d'examiner ce qui a été convenu dans le cadre de la dernière réforme de la PAC et de proposer des améliorations réalisables à court et à moyen terme.

En mai 2015, le Conseil a adopté des conclusions sur cette question, dans lesquelles il a souligné que la mise en œuvre de la PAC devait davantage tenir compte des principes de subsidiarité et de proportionnalité.

Il a également rappelé les grands principes à respecter dans ce processus à savoir:

- conserver les objectifs ainsi que les principaux éléments de la PAC réformée;
- assurer une gestion financière saine des fonds de l'UE;
- mettre l'accent sur les domaines dans lesquels les acteurs chargés de la mise en œuvre de la PAC et les bénéficiaires de celle-ci en tireraient le plus grand avantage;
- rendre la législation plus claire et plus cohérente.

Le Conseil s'était également penché sur la simplification lors de sa session de mai 2016, en mettant tout particulièrement l'accent sur les paiements directs et les mesures de marché.

Questions liées au commerce international de produits agricoles

La Commission communiquera aux ministres des informations actualisées sur les questions liées au commerce international de produits agricoles. Elle fera état des dernières évolutions dans ce domaine et de la détermination de l'UE à ouvrir de nouveaux marchés mondiaux et à promouvoir les produits agricoles de l'UE (doc. [11023/16](#)). Une attention particulière sera accordée aux négociations bilatérales et multilatérales de libre-échange, à leur contenu, à leur état d'avancement et à leurs résultats éventuels. Citons parmi celles-ci les négociations en cours sur le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI) et avec le Mercosur, le Japon et les Philippines ainsi que les futures négociations avec l'Indonésie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Malaisie.

Les ministres auront la possibilité d'évaluer l'incidence des négociations et des accords de libre-échange de l'UE, actuels et à venir, portant sur les politiques agricoles générales.

Un autre point "Divers" concernant le riz sera examiné en même temps que les questions liées au commerce international de produits agricoles (voir ci-dessous).

À plusieurs reprises, les ministres ont souligné que le Conseil devait être régulièrement informé de l'état d'avancement des négociations commerciales internationales auxquelles participe l'UE avec des pays tiers et des instances régionales, en particulier lorsque des questions agricoles sont en jeu dans ces négociations.

La Commission a communiqué au Conseil "Agriculture" les informations les plus récentes sur les négociations commerciales et les questions liées à l'agriculture en février 2016 et dans le cadre des points "Divers" en avril et en mai 2016. Par ailleurs, le Comité spécial Agriculture (CSA) reçoit régulièrement des informations sur ce sujet.

DIVERS

Résultats de la conférence sur la "Consolidation de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire" (Bratislava, 30 juin - 1^{er} juillet 2016)

La présidence rendra compte des résultats de la conférence, dont l'objectif était d'évaluer le statut et le pouvoir de négociation des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, d'analyser les principaux facteurs qui influencent la répartition du pouvoir économique dans la chaîne et d'examiner les éventuelles mesures qui sont susceptibles de conduire à la viabilité à long terme de la chaîne (doc. [11099/16](#)). L'une des principales conclusions de la conférence était qu'il est nécessaire de renforcer la position des agriculteurs qui sont le maillon le plus faible dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire et que la législation au niveau européen contribuerait à lutter contre les pratiques commerciales déloyales.

La conférence a préparé le terrain en vue de la réunion informelle des ministres qui se tiendra du 11 au 13 septembre 2016 à Bratislava et au cours de laquelle le même sujet sera débattu.

Incendies catastrophiques à Chypre

À la demande de la délégation chypriote, les ministres feront le point sur la situation à laquelle l'île est confrontée à la suite d'une grave sécheresse et d'un certain nombre de feux de friches qui se sont déclarés en juin (doc. [10657/16](#)).

Sécheresse et incidence de la sécheresse sur les grandes cultures en Pologne

La Pologne communiquera des informations au Conseil au sujet de la sécheresse agricole qui a frappé le pays en mai et en juin 2016, en particulier la production de céréales d'hiver et de printemps, les arbustes fruitiers, la production de légumineuses, de colza oléagineux, de navettes et de fraises (doc. [11125/16](#)). La délégation polonaise demandera également la mise en place de mesures de protection pour faire face à la situation.

Ce point sera examiné dans le cadre du débat plus large sur la situation de marché.

Riz

La délégation italienne soulèvera la question des importations de riz *Indica* en franchise de droits en provenance du Cambodge et du Myanmar/de la Birmanie. La Commission sera invitée à rendre compte au Conseil des contacts qu'elle a eu avec le Cambodge pour discuter de la question des flux d'importation de riz avec les autorités locales (doc. [11144/16](#)).

Ce point sera examiné dans le cadre des questions liées au commerce international de produits agricoles.

Les phosphonates dans les produits biologiques

La République tchèque informera les ministres des difficultés qu'entraîne l'interdiction d'utiliser des phosphates de potassium dans l'agriculture biologique et de son incidence en particulier pour les viticulteurs, les producteurs de fruits, mais également d'autres producteurs de légumes (doc. [11115/16](#)). La République tchèque recommandera également que la Commission européenne révisé la législation européenne relative à la production biologique en ce qui concerne les résidus, au vu des avis positifs du groupe d'experts appelé à formuler des avis techniques sur la production biologique (EGTOP).